



Wallonie

Commune de La Louvière

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Precelle Eddy demeurant à la Rue V. Godefroid, 65 à 7100 Besonrieux.

Le terrain concerné est situé à la Rue V. Godefroid 65 à 7100 Besonrieux et cadastré Besonrieux (13) section C n° 304S.

Le projet consiste en la construction d'un immeuble avec commerce. Il nécessite une annonce de projet sur base de l'article D.IV.40. du Code du Développement Territorial (CoDT) étant donné que celui-ci s'écarte de l'article l'article 15: unité urbaine de bâtisse en ordre continu du Guide communal d'urbanisme pour les points suivants :

- **2.15-1b) gabarit des bâtiments** stipulant que la hauteur du volume secondaire ne peut pas être supérieure à 3,50m au-dessus du niveau du rez-de-chaussée **alors que le projet propose une hauteur de 4,68m.**
- **2.15-1c) toitures et matériaux de toiture** stipulant que le bâtiment principal aura une toiture à deux versants **alors qu'une partie de cette toiture est en toiture plate à rue.**
- **2.15-1c) toitures et matériaux de toiture donnant la liste des matériaux autorisés cependant, les dalles sur plots en bois ne sont pas reprises comme matériau conforme.**

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Cela permettra de pouvoir conserver des mesures sanitaires optimales pour tous suite à la pandémie du « Covid19 ». Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@lalouviere.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenue auprès de Mlle Le Bon par téléphone au 064/27 79 59 , dont le bureau se trouve à La Louvière - Place Communale, 1 - auprès du Développement territorial.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du
09/04/2021 au 23/04/2021 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal - Place communale, 1 à La Louvière
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@lalouviere.be**